Opération de Développement Rural - Jalhay

Compte rendu de CLDR 2,

le 19 janvier 2026

Présences :

- Pour les membres CLDR : 21 présents (voir liste en annexe 1)
- Pour l'Administration communale : Donatienne Solheid
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Didier Fortemaison et Sarah Maquet, agents de développement.

Ordre du jour :

1 Accueil
2 Approbation CR de la séance précédente
3 Information sur le Règlement d'ordre intérieur
4 Lancement des groupes de travail thématiques
5 Explication relative à une première demande de convention
6 Divers
7 Agenda
8 Annexes

Lexique :

ODR : Opération de Développement Rural
CLDR : Commission Locale de Développement Rural
PCDR : Programme Communal de Développement Rural
DR : Développement Rural
PAT : Pôle Aménagement du Territoire

1 Accueil

Alison Clément, l'échevine du tourisme, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence et leur engagement dans la participation citoyenne.
Sarah Maquet présente brièvement l'ordre du jour de la rencontre.

2 Approbation CR de la séance précédente

Le compte-rendu de la CLDR1 du 15 décembre 2025 est approuvé sans remarque.

3 Information sur le Règlement d'Ordre Intérieur

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la CLDR est présenté aux membres. Il est rappelé que ce ROI a été approuvé par la CLDR en 2022 et qu'il n'a pas été modifié depuis.

Étant donné l'arrivée de nouveaux membres au sein de la CLDR, les grandes lignes du ROI sont expliquées. Cette présentation permet de rappeler le cadre de fonctionnement de la commission, les rôles et responsabilités des membres, ainsi que les principales règles liées à l'organisation des réunions et à la prise de décision.

Afin de rendre ce moment plus interactif et de vérifier la bonne compréhension du ROI par l'ensemble des membres, un quiz est proposé. Les membres de la CLDR répondent majoritairement correctement aux questions du quiz avec quelques remarques pertinentes.

4 Lancement des groupes de travail thématiques

Le lancement de groupes de travail thématiques est ensuite proposé. Les thématiques retenues pour cette séance sont la biodiversité et la mobilité, qui ont recueilli le plus de votes lors de la CLDR 1. La thématique du logement sera, quant à elle, abordée ultérieurement, lors de la CLDR 3.

Biodiversité & Environnement		Agriculture		Economie		Social		Logement		Mobilité		Espaces de convivialité & loisirs	
1° choix	2° choix	1° choix	2° choix	1° choix	2° choix	1° choix	2° choix	1° choix	2° choix	1° choix	2° choix	1° choix	2° choix
12	6	3	7	4	7	6	6	2	2	13	7	6	10
18		10		11		12		4		20		16	

2° préférence

PAT

Pôle Aménagement du Territoire

=> CLDR 3

1° préférence

3° préférence

...

Mais pas de projet Immatériel

Les membres sont invités à choisir librement une table thématique et à participer à 40 minutes de discussion au sein de leur groupe. Ces échanges ont pour objectif d'identifier des pistes de projets et de premières actions à développer dans le cadre des groupes de travail. Chacune des tables suit le déroulé suivant :

- Présentation d'une synthèse de la fiche-projet du PCDR ;
- Réflexion individuelle , au moyen de post-it, sur la formulation de besoins éventuels et de pistes de projets ;
- Mise en commun des post-it avec échanges, compléments et explications de chacun ;
- Priorisation individuelle avec des gommettes (points) selon 2 critères : « l'impact espéré du projet » et « l'envie de chacun de s'impliquer un minimum dans le projet ».

Table « Biodiversité et Environnement »

Les idées sont collectées sous forme de mindmapping (voir annexes 2).

- Les besoins les plus plébiscités concernent un inventaire de sites potentiels pour y mener des projets (12 points) ;
- Les pistes de projets les plus plébiscités sont :
    - La problématique des plantes invasives (9 points) ;

- Création de zones humides (5 points) ;
- Zone de biodiversité le long des traversées de villages, haies, abris, … (5 points) ;
- Créer un sentier didactique le long d'un cours d'eau (5 points) ;
- Placement de nichoirs, encourager les ruches (5 points) ;
- Diffiuser des articles sur la biodiversité via les canaux communaux (3 points) ;
- Planter des haies diversifiées et nourricières (3 points) .

Pour certaines de ces pistes de projets, des lieux sont identifiés et figurent sur le mind mapping repris en annexe 2.

Table « Mobilité »

Afin de faire émerger des idées, les participants ont d'abord été invités à répondre individuellement à un formulaire. Les réponses recueillies sont reprises en annexe 3.

Dans un second temps, un travail collectif a permis de rassembler et structurer les idées sous forme d'un mind mapping (voir annexe 4), les projets similaires ont été regroupés avant la distribution des points.

Les projets les plus plébiscités sont les suivants :

- Vidéo et promotion (12 points)
  - publicité drôle et dynamique afin de montrer des alternatives à la voiture ;
  - une vidéo pour promouvoir la mobilité douce avec la participation des enfants, commerçants, sportifs, ...
- "Etude de besoins" (Combien d'utilisateurs ? D'où à où ? Quel moyen de transport ?) (9 points) ;
- Réouverture des sentiers/ chemins/ échaliers (8 points) ;
- Rencontres et promotions dans les villages (8 points) :
  - Organiser une séance d'information où seraient présentées des solutions mises en œuvre dans des communes rurales similaires à Jalhay ;
  - Promotion du covoiturage par village - réunion de convivialité pour se connaitre.

Lors du prochain groupe de travail, les membres réfléchiront ensemble à des vidéos de promotion pouvant être mises en place, ainsi qu'aux modalités concrètes de leur réalisation.

5 Explication relative à une première demande de convention

La première demande de convention a été votée à l'unanimité par la CLDR du 27/06/2023 et concerne le projet « L1-M-05 : création de la voie lente intervillageoise entre Herbiester, Jalhay et Charneux ». Ce projet s'inscrit dans une ambition plus globale de reconnecter le RAVeL du lac de la Gileppe (Nord de la Commune) au Ravel Spa-Stavelot (Sud de la Commune) en créant une dorsale cyclo-piétonne qui traverse la Commune dans l'axe Nord-Sud. Des connexions pourraient être également créées pour relier les différents villages à cette dorsale. Le projet est ambitieux et globalise environ 29 km de voiries à aménager. La première demande de convention concerne un premier tronçon d'un peu plus de 3km et permettra de connecter le Ravel du lac de la Gileppe, Herbiester, Jalhay et Charneux (en jaune sur la carte).

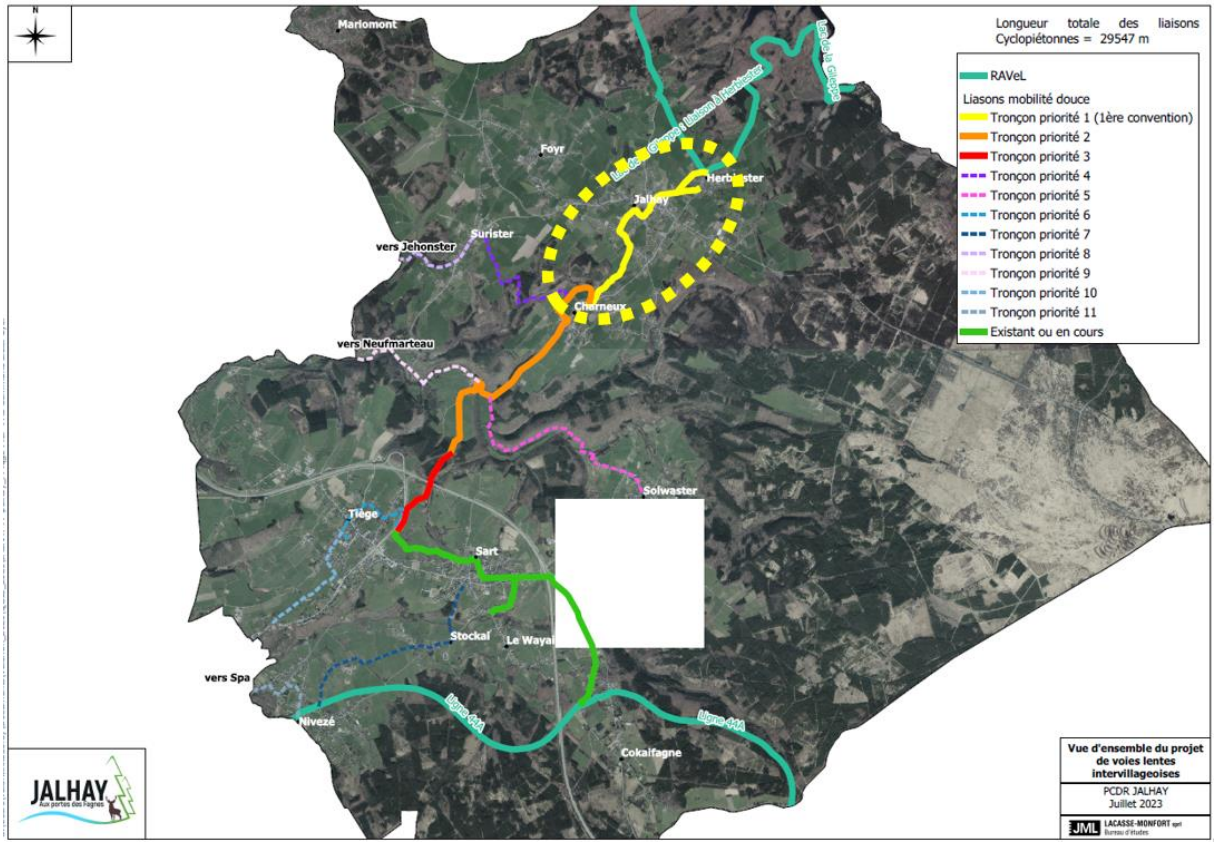

Figure : Carte réalisée par le bureau d'étude Lacasse et issue du PCDR de Jalhay

Le tracé, prévu dans la fiche projets, de ce premier tronçon empruntera différents types de voiries : des voiries agricoles, des voiries de transit (routes entre villages) et des voiries en agglomération (au centre de Jalhay). Les aménagements pressentis devront prendre en considération ces différents contextes et s'adapter à l'assiette réellement disponible.

Les aménagements pourraient prendre la forme de « piste bi-bande en béton », « piste avec séparation physique » ou des « bandes cyclables suggérées sur voirie partagée ». A ce stade, des précisions doivent encore être apportées par un bureau d'études pour affiner le projet à soumettre au SPW. La notification du projet au Bureau d'études Abysse sera notifié par la Commune cette semaine.

Il est souligné par un membre que les « bi-bande en béton » sont relativement dangereuses pour les cyclistes car la largeur des bandes en béton est assez étroite, et que la terre

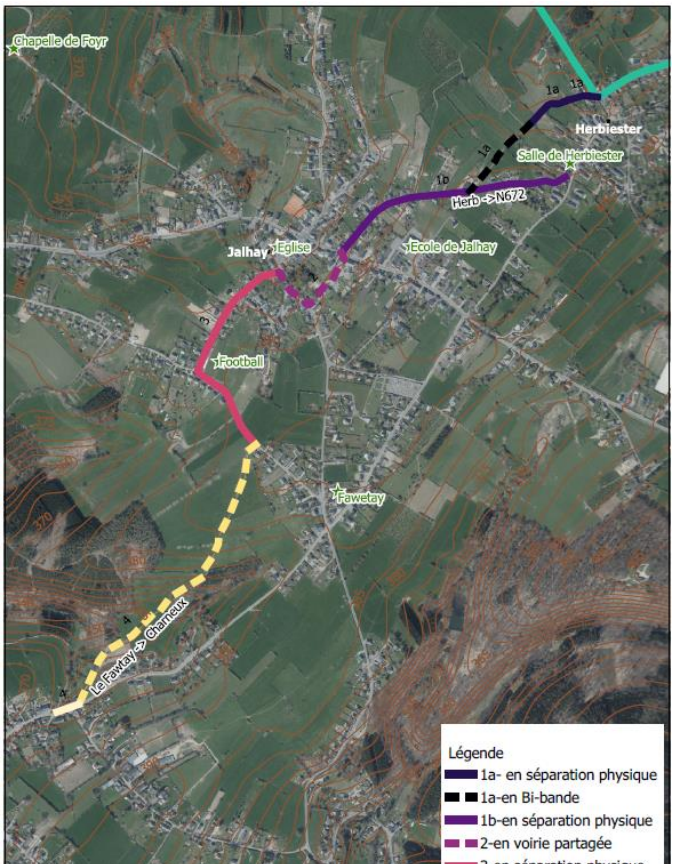

Figure : Carte réalisée par le bureau d'étude Lacasse et issue du PCDR de Jalhay

se tasse et s'affaisse autour des bandes, créant de la sorte un dénivelé insécurisant.

Il est précisé que le projet implique de nombreuses démarches administratives, parmi lesquelles :

- la réalisation d'une première esquisse par le Bureau d'études Abysse ;
- une réunion de coordination avec le SPW ;
- le dépôt et l'obtention d'une convention de faisabilité ;
- la précision du projet (emprise de la voirie, aménagements, revêtements, etc.) ;
- le dépôt et l'obtention d'une convention de réalisation ;
- l'introduction des démarches réglementaires, notamment le permis d'urbanisme, le décret voirie, le cahier des charges et le dossier d'exécution.

La CLDR sera informée régulièrement de l'avancement du projet tout au long du processus. Son avis sera sollicité et constituera un élément important pour l'évolution du projet.

6 Divers

6.1 Informations sur les projets communaux :

- Dans le cadre du PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation), la Commune de Jalhay s'est vue accorder un montant de 265.852,00 €. Ce budget pourra servir à l'achat de matériel (sacs sable, pompes à eau et groupes électrogènes), payer des formations au personnel communal, créer deux zones de rétention d'eau au niveau du Ravel au Wayai, et créer une praire inondable au Botné.
  Ces projets sont accompagnés par le Contrat Rivière Vesdre.

- Entretien de voiries 2026: il est prévu le raclage et la pose de bitume des voiries suivantes:
  - avenue Henri Pirenne, basse Nivezé, route du Sarpay et Rasouster;
  - Balmoral (43) et Croupet du Moulin.

- Action zéro déchets: La Commune continue la démarche en 2026. Intradel est mandatée pour organiser des actions locales. Cette année, Intradel met en place des actions pour lutter contre la fast fashion qui génère beaucoup de déchets vestimentaires. Le message sera «Achetez moins, achetez mieux». Des actions sont prévues avec les écoles (dossiers pédagogiques). La Commune est dans le processus depuis 2020 avec différents thèmes depuis 6 ans. Il y aura une communication via le site internet et les réseaux sociaux de la Commune

- Une nouvelle procédure d'inscription des enfants aux stages communaux est établie. Dorénavant, les inscriptions se feront en ligne via Google Forms, les parents auront 5 jours pour répondre. La priorité sera donnée aux enfants de la Commune, et si besoin de départager par manque de places, un tirage au sort sera mis en place. Il y a aussi une limite du nombre de jours par an et par enfant pour répartir équitablement l'accueil dans les stages.

6.2 Autres divers des membres de la CLDR

- Une membre informe la CLDR qu'en lien avec la thématique du frelon asiatique, des apiculteurs de la Commune proposeront la distribution de couvercles de pièges à visser sur des bocaux en verre. Une séance d'information est prévue le 30 janvier 2026 à 20h à Solwaster. L'affiche de l'événement comporte un QR code permettant de réserver les couvercles de pièges, y compris pour les personnes ne pouvant pas assister à la séance d'information.
  La Commune précise par ailleurs que la Province de Liège a également lancé une dynamique à ce sujet. Dans ce cadre, la Commune a commandé des pièges ainsi que du matériel de protection.

- Il est demandé par un membre d'organiser les réunions de CLDR différents jours de la semaine, pas uniquement les lundis, pour une question de disponibilité des membres

7 Agenda

La prochaine réunion de la CLDR est fixée au 02 mars 2026. L'ordre du jour ainsi que l'invitation seront transmis ultérieurement.
Cette réunion se déroulera probablement à Surister. Le choix du lieu sera précisé dans l'invitation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Didier FORTEMAISON et Sarah MAQUET

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Didier FORTEMAISON ou Sarah MAQUET (Fondation Rurale de Wallonie) au 081/23 11 28 ou au 080 / 29 11 22 ou par courriel : d.fortemaison@frw.be ou s.maquet@frw.be

8 Annexes

8.1 Présences :

Citoyens (16/24)					
BECKER	Luc	P	MARIEN	Charline	P
BLEUART	Anne-Marie	P	MATTHIEU	Sylvie	P
BREUER	Xavier	P	MICHOEL	Julien	P
CALLEWAERT	André	P	MONFORT	Marc	P
CORTEIL	Alain	E	ORBAN	Anne	P
DETHIER	Orlane	E	PIRONET	Jean-Philippe	E
DUPONT	Michel	P	SENTE	Isabelle	P
EENENS	Jacqueline	P	SENTE	Cécile	P
GREGOIRE	Jean-Philippe	E	STATTROPP	Patrick	A
HEUSDENS	Didier	P	THEATE	Pierre	A
HOUSSA	Cécile	P	VERHAEGHE	Léon	A
LEBEAU	Ludivine	P	WIES	Claude	E

Membres du Conseil Communal (5/6)					
BELBOOM	André	P	LEGRAS	Marc	A
CLEMENT	Alison	P	VANDEBERG	Victoria	P
HOUSSA	Dimitri	P	XHROUET	Audrey	P

P = Présent ; E = Excusé ; A = Absent
(*) = Membre invité – candidature non encore validée par le Conseil

8.2 Résultat du GT biodiversité

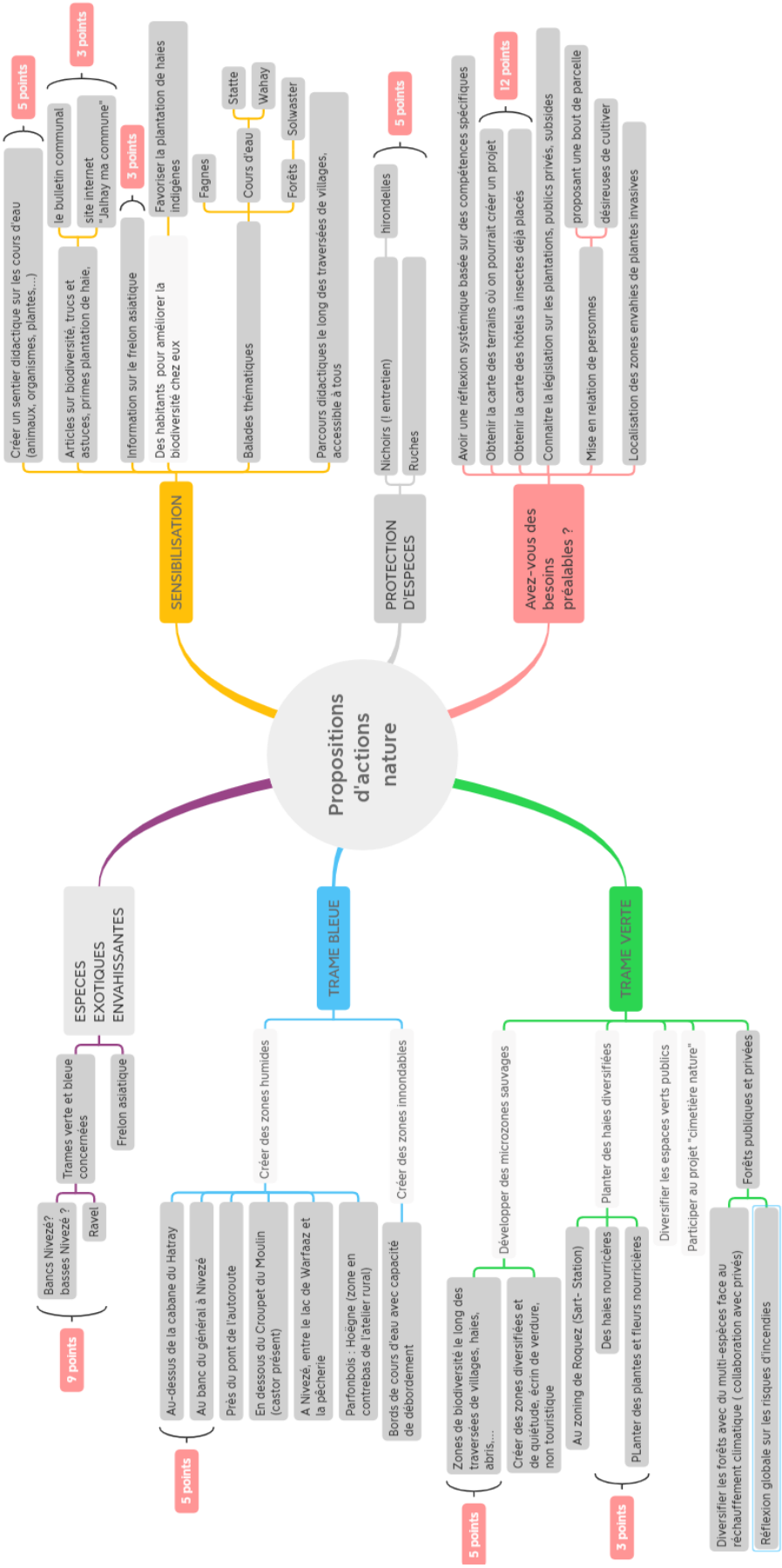

8.3 Réponses du formulaire – GT Mobilité

10 formulaires ont été rempli

1) Dans ton quotidien, qu'est-ce qui te freine le plus pour te déplacer autrement qu'en voiture ?
    - L'insécurité sur les routes
    - Météo
    - Matériel à emporter
    - Transport de matériel (pro)
    - Longueurs des distances
    - Recherches/ blocages/épines vélo …
    - Pas de transport en commun vers mon lieu de travail
    - Le sentiment d'insécurité (Vitesse, Trafic)
    - La pénurie de transport en commun
    - La distance domicile/travail
    - Le temps (météo)
    - Le manque de motivation de ma famille
    - Des emplacements sécurisés pour parquer son vélo par exemple
    - Le fait que je travaille trop loin
    - La sécurité, traversé des grandes routes
    - Le temps (horaire)

2) Quel petit changement améliorerait vraiment la mobilité dans ton village ou pour ton public (enfants, seniors, cyclistes…) ?
    - Chacun ses espaces
    - Plus de bus tec
    - Revoir les sentiers « raccourcis » Echaliers ou autres
    - Peindre des pistes cyclables
    - Cyclistes → haies épines
    - Enfants : danger grand-route
    - Village de Sart : passage piétons devant la pharmacie
    - Des dispositifs ralentisseurs
    - La sécurité
    - L'effet de mode, une meilleure sensibilisation
    - Une meilleure sécurité routière
    - Piste cyclable
    - Le comportement des automobilistes

3) Serais-tu prêt·e à t'impliquer concrètement dans une action citoyenne liée à la mobilité ? Si oui, laquelle ?
    - Oui (x3)
    - Oui, à voir ce qui sera mis en place

4) As-tu une idée de projet qui serait facile à mettre en œuvre avec ce GT ? (1 idée par post-it si possible)
    - Réouvertures des chemins/sentiers
    - Valoriser/ faire respecter les aménagements déjà effectues et promotion
    - Séance info/ partage expériences
    - Mener à bien une « étude de besoin » (combien d'utilisateurs avec le moyen de transport …)
    - Un web site de covoiturage
    - Plus de ralentisseurs
    - Publicité drôle et dynamique permettant de montrer des alternatives
    - Signaler mieux les traverser des grandes routes
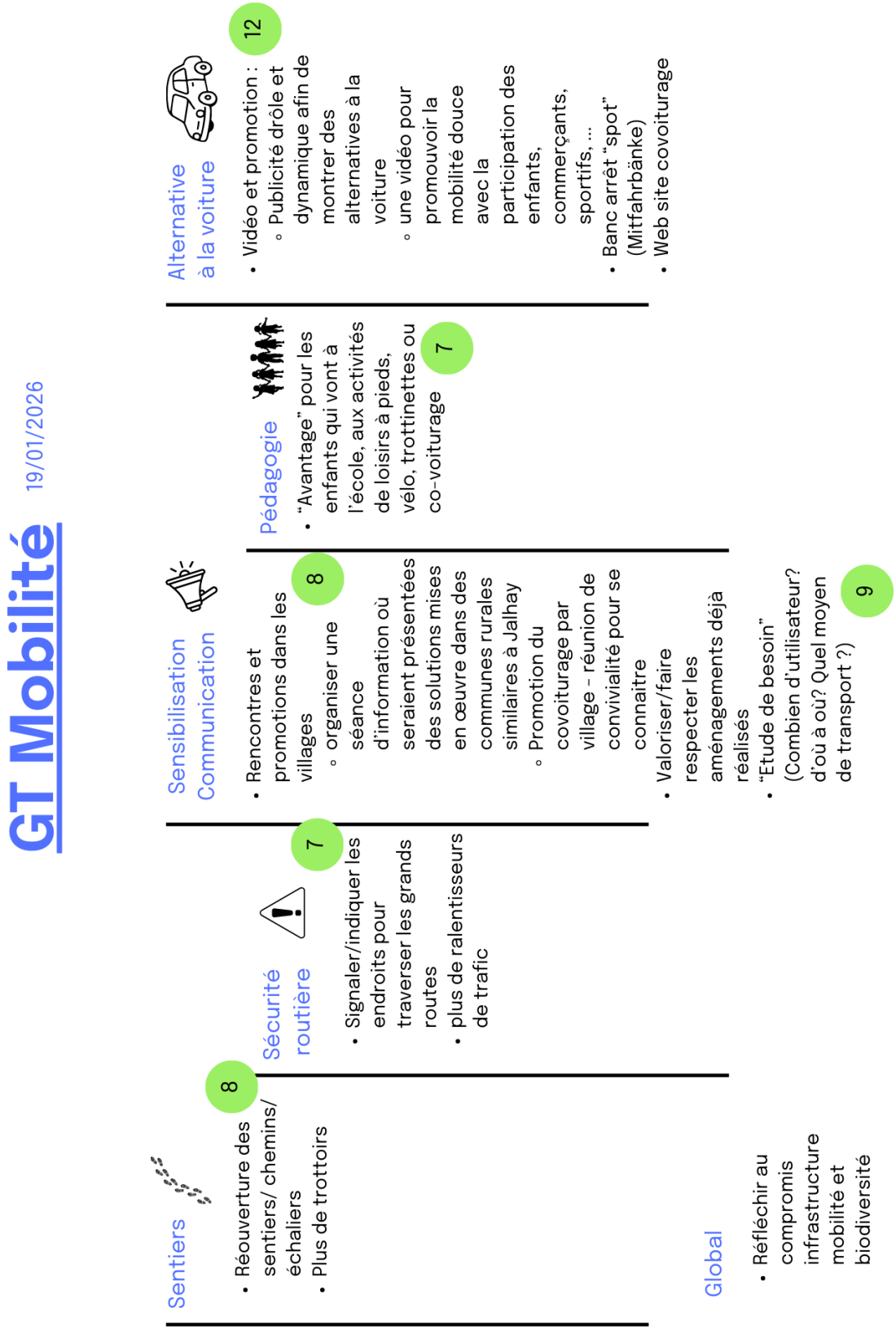
8.4 Résultat du GT Mobilité